

Et de ce que dans le même-tems que cette réponse se faisoit, l'on pré ipitoit à Wesel l'expédition des imprimés qui paroissent sous la même date du 11. de ce mois, & la marche d'un Corps de deux mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, avec de l'Artillerie, qui se sont glissés inopinément dans le Comté de Horne & dans la Ville de Maseick, où les Sujets de Liege se trouvent traités en ennemis & à discrétion.

Que l'on dise, comme on le prône dans l'exposition des raisons imprimées à Wesel le même jour, que le Roi s'est vu forcé de recourir à la voye des armes, il ne peut y avoir été poussé que par des faux rapports & des esprits que la passion, jointe à l'interêt particulier, animé aux dépens de la vérité & de la justice.

Mais on a lieu d'esperer que le Roi étant mieux instruit, reviendra des mauvaises impressions qu'on a sçu lui donner, & que connoissant les dommages immenses qu'une occupation si violente aura causés, dans Maseick & le Comté de Horne, il rappellera ses Troupes au plutôt, en ordonnant un dédommagement convenable; trop éclairé pour ne pas voir, que l'on a surpris sa religion, & trop juste pour ne point faire réparer le mal par ceux qui l'ont injustement causé, en abusant de sa moderation, de ses forces & de son autorité.

Fait à Liege le 18. Septembre 1740.

Le Roi de Prusse a fait aussi une Exposition sommaire de ses droits sur la Terre de Herstal, par une pièce écrite, ensuite de celle qu'on vient de donner: Elle est entre nos mains, mais pour ne pas trop nous étendre dans le present Article, nous la renvoyons au mois prochain.